Améliorer la qualité de vie et les conditions de travail dans la fonction publique : le ministre s'y engage

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ



Le ministre de la fonction publique s'est engagé lors d'une réunion du 2 mai 2024 a utilisé la négociation collective pour améliorer la qualité et les conditions de vie au travail (QVCT) des personnels. Pour l'UNSA, l'impact dans la vie du travail dans la vie des personnels est une priorité. Cette négociation portera sur l'organisation et les environnements de travail. Celle-ci permettra également l'ouverture de nouveaux droits améliorant significativement la qualité de vie et les conditions de travail.

L'amélioration de la QVCT est essentielle

L'UNSA a confirmé ses propositions émises le 25 avril dernier lors d'un groupe de travail à la DGAFP. Elle veut travailler à partir de trois axes :

- L'**amélioration des relations professionnelles** (avec les collègues, la hiérarchie, les usagers des services publics) et la prévention des risques psychosociaux.
- Les **impacts des transitions technologiques et climatiques** sur les **conditions de travail**, l'**environnement et l'organisation du travail** en accompagnant les évolutions et prévenant les risques nouveaux.
- Le **temps et les rythmes de vie** et de travail à tous les âges dont les fins de carrières.

De plus, l'UNSA a demandé **la relance du Plan santé au travail ainsi que du dialogue social dans les domaines de la santé et la sécurité au travail**. Ces enjeux sont essentiels pour les

personnels de la fonction publique.

Dans un souci de cohérence, **les négociations conduites au niveau du dialogue social européen, sur la numérisation et les violences externes et le harcèlement doivent aussi faire partie cette réflexion.**

L'évaluation des expérimentations sur les **espaces de travail et la semaine en 4 jours** sont également des sujets que l'UNSA souhaite également aborder et sur lesquels nous serons particulièrement vigilants.

L'UNSA a rappelé que sa participation est motivée par **la création concrète de droits et l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail**.

Le ministre s'est engagé à élargir le corpus de connaissances bien au-delà de l'enquête dite Fonction publique +, à favoriser le recours à l'expertise, à joindre les réflexions sur les expérimentations dans le cours de la négociation, à abonder le travail de l'accord de méthode des travaux conduits par le dialogue social européen et à relancer le Plan Santé au Travail.

L'amélioration de la QVCT est essentielle, la négociation susceptible de s'ouvrir devra le démontrer.

Pour l'UNSA Éducation, s'engager sur la création de nouveaux droits pour les personnels, répond favorablement à nos revendications, mais notre fédération restera très attentive à ce que cet engagement soit suivi dans les actes.